

**« TÉLÉCOMMUNICATIONS  
OPERATIONNELLES EN  
INTERVENTION ET/OU EN  
SITUATION D'URGENCE »**

**RÉFÉRENTIELS  
DE COMPÉTENCES ET  
D'ÉVALUATION**

## PRÉAMBULE : CONTEXTE ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Dans le cadre du dispositif de développement de compétences (DDC) et plus particulièrement des formations, les évaluations s'articulent selon une logique de « compétences ». En effet, les référentiels de formation ont été modularisés afin de respecter les compétences détaillées dans le référentiel de compétences.

Ainsi, les savoirs de référence et procéduraux sont appréciés lors **d'évaluations orales ou écrites** ; questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de **misés en situation contextualisées, d'études de cas** et/ou de **restitutions technico-opérationnelles**.

Les appréciations du collège des instructeurs se structurent selon trois critères :

3. **Les connaissances techniques** :

Il s'agit d'évaluer si le stagiaire dispose des savoirs procéduraux et techniques nécessaires à la résolution d'un problème donné, dans le champ professionnel concerné.

2. **Les compétences professionnelles** :

Le champ de ce critère est plus large que le précédent car il consiste à apprécier l'ensemble des savoir-faire du stagiaire et sa bonne appréhension de l'environnement professionnel dans lequel il évolue.

Les savoir-faire requis peuvent aller de la simple capacité à exécuter une tâche prescrite jusqu'à la gestion de missions /interventions complexes et inédites à mener sous stress intense. En d'autres termes, il s'agit d'apprécier les capacités du stagiaire à mettre en œuvre ses connaissances techniques dans différentes situations se rapportant à divers contextes.

3. **Les aptitudes professionnelles** :

Les observations lors des mises en situation doivent permettre de les révéler. Ce critère, essentiel au futur emploi, permet d'aller au-delà de la seule appréciation des mérites professionnels antérieurs des stagiaires. Il s'agit d'apprécier un potentiel humain dans un contexte professionnel déterminé, c'est-à-dire sa capacité à s'insérer dans une intervention en environnement hautement incertain et risqué, ainsi qu'à s'adapter aux évolutions et exigences des fonctions associées à l'emploi.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

## 1) Présentation et articulation des référentiels

### TÉLÉCOMMUNICATIONS OPÉRATIONNELLES (TO)

Sur sollicitation du coordinateur, le certifié titulaire de cette option assure l'organisation fonctionnelle, structurelle et opérationnelle du poste de travail SIC ainsi que l'élaboration technique des réseaux de télécommunications opérationnelles (TO). Ces liaisons peuvent être internes à la zone d'action mais également vers la hiérarchie (Groupe, *Corporate*, structure) voire vers les autorités locales ou internationales, civiles ou militaires, parfois situées à très grande distance. Son emploi spécifique le place au cœur de l'action de commandement. Il gère et veille au bon usage des matériels de haute technicité, le plus souvent en grande autonomie, dans une crise qui peut être de nature très variée, telle que climatique, géologique, humanitaire, lutte armée, avec des infrastructures parfois très fortement dégradées. Enfin, il est le premier conseiller technique dans le choix des équipements de TO.

#### Analyse de la mission

Afin de répondre aux besoins dans le domaine des TO,

#### **étudier les ordres techniques génériques**

pour proposer, à son niveau, les solutions à son chef tactique

#### Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :

- définir les caractéristiques de la zone d'intervention et les contraintes associées dans le domaine des TO ;
- analyser les contraintes liées à la mission et formuler des besoins ;
- proposer à la hiérarchie des solutions de son niveau et dans son domaine d'emploi

questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles

- l'étude de la mission dans le domaine des télécommunications est globale et exhaustive ;
- les difficultés sont cernées et surmontées ;
- les solutions proposées sont rationnelles

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Préparation des ordres techniques</u>            En vue de mettre en œuvre un réseau de télécommunications adéquat,  <b>éditer et diffuser les ordres techniques spécifiques de son niveau</b>            en conformité avec les moyens adaptés, les contraintes techniques, et le cadre espace-temps imposé par le contexte opérationnel</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyser les ordres de configuration et d'utilisation des TO ;</li> <li>- colliger les besoins des différents intervenants ;</li> <li>- rédiger les ordres techniques pour les TO de son niveau puis les diffuser</li> </ul>	questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les ordres sont analysés et compris ;</li> <li>- le rappel et la vérification de l'organisation des télécommunications comme des procédures pour tous les utilisateurs est fait ;</li> <li>- les ordres techniques rédigés sont cohérents ;</li> <li>- le discours est clair, structuré et adapté à l'auditoire</li> </ul>
<p><u>Synthèse des moyens d'informations et de transmissions</u>            Pour une gestion adéquate des moyens dans la totalité du spectre  <b>organiser et contrôler l'affectation des moyens dans l'ensemble des gammes de fréquences H/V/U/SHF</b>            en tenant compte de l'interopérabilité avec les entités extérieures (ONU, OTAN, UE, ONG, États, FDS locales, etc.)</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- inventorier de façon exhaustive l'ensemble des équipements ;</li> <li>- vérifier les procédures opérationnelles SIC ;</li> <li>- affecter les équipements en fonction de la mission</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les normes de sécurité et les équipements sont maîtrisés et contrôlés ;</li> <li>- les moyens sont correctement affectés</li> <li>- les registres de suivi d'activités, de prise en compte et de trafic sont renseignés et font l'objet de contrôles périodiques</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Perception/Répartition du matériel</u> Afin de déployer les équipements nécessaires, <b>faire allotir les matériels individuels ou collectifs</b> en se conformant au plan de TO</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exprimer la demande au service correspondant ;</li> <li>- contrôler la prise en charge des matériels (la quantité et le bon état/fonctionnement des équipements perçus) ;</li> <li>- contrôler la prise en compte des équipements et la désignation adéquate du personnel en regard de ses compétences ;</li> <li>- organiser les équipes pour la mise en œuvre de tous les réseaux de télécommunications ;</li> <li>- distribuer les équipements aux différents intervenants</li> </ul>	questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la demande est précise et exhaustive ;</li> <li>- les équipements sont pris en compte, vérifiés ;</li> <li>- les équipements sont distribués et gérés selon la procédure en vigueur</li> </ul>
<p><u>Préparation du matériel</u> En vue de la création des réseaux <b>paramétrer les logiciels adéquats</b> qui seront utilisés pour la configuration des équipements</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- générer des réseaux radio et informatiques avec l'appui d'un logiciel ;</li> <li>- maîtriser la connaissance des protocoles radio et réseau pour faire le paramétrage des logiciels idoines ;</li> <li>- injecter puis contrôler les paramètres ;</li> <li>- contrôler les liaisons ;</li> <li>- actualiser les connaissances et guider les utilisateurs si nécessaire</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- la mise en oeuvre des matériels est conforme aux préconisations de l'industriel ;</li> <li>- la gestion des paramètres et des matériels classifiés est conforme aux règles en vigueur</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Gestion des articles contrôlés par la SSI</u></p> <p>Afin de protéger les échanges d'informations opérationnelles,  <b>contrôler le strict respect des consignes de sécurité de l'information</b>  conformément aux ordres techniques</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivre les équipements SSI avec rigueur, en raison de leur grande sensibilité sur le plan de la sécurité ;</li> <li>- veiller au respect par tous les utilisateurs des consignes SSI.</li> </ul>	questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la documentation et les consignes liées aux SSI sont connues et appliquées</li> </ul>
<p><u>Anticipation des dysfonctionnements</u></p> <p>Afin de prévoir les parades adaptées,  <b>répertorier les cas non conformes envisageables</b>  de façon exhaustive et dans leur domaine spécifique</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- inventorier les possibles dysfonctionnements ;</li> <li>- prévoir des équipements de rechange et des moyens des secours (mode dégradé) ;</li> <li>- anticiper la diminution des stocks ;</li> <li>- établir les ordres techniques de secours, si nécessaire en mode dégradé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les dysfonctionnements potentiels sont appréhendés de manière pragmatique et ordonnée (espace-temps) ;</li> <li>- les compléments en dotation sont prévus ;</li> <li>- des solutions adaptées sont envisagées</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Contrôle des équipements des réseaux informatiques</u> Afin d'éviter tout dysfonctionnement, <b>contrôler les équipements</b> en configuration d'emploi <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifier la nature et la capacité des différents réseaux ;</li> <li>- coordonner les sessions d'essai ;</li> <li>- réaliser la traçabilité et la vérification du matériel certifié « opérationnel » ou hors d'usage</li> </ul>	<p>questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le fonctionnement et la mise en œuvre de l'ensemble des appareils en situation d'emploi sont conformes aux règles en vigueur ;</li> <li>- l'ouverture de réseau est réalisée dans la conformité des procédures</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Organisation des moyens de radiocommunication</u> Afin de transmettre et de recevoir des messages à tous niveaux, <b>coordonner l'exploitation des équipements de radiocommunication</b> dans le strict respect des règles en vigueur <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser régulièrement des sensibilisations et des instructions sur les équipements pour permettre l'échange efficace d'informations ;</li> <li>- garantir l'application des procédures de transmission (format des messages, authentification, etc.) ;</li> <li>- valider les choix d'emplacements proposés d'émission et de réception idoines ;</li> <li>- identifier les causes des dysfonctionnements relevant de son niveau d'emploi et proposer les solutions de secours immédiates ou alternatives ;</li> <li>- rendre compte avec clarté, précision et concision</li> </ul>	<p>questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des solutions palliatives aux dysfonctionnements sont recherchées en permanence ;</li> <li>- les lieux d'implantation sont judicieusement choisis et sont étudiés avec le rapport coût/avantage pour la mission (facteur humain et matériel) ;</li> <li>- les comptes rendus sont clairs, précis et concis ;</li> <li>- éventuellement, en fonctionnement perturbé, les communications sont garanties par utilisation de la télégraphie</li> </ul>



RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Maintien en condition des moyens de TO</u> Afin de garantir la permanence des liaisons <b>contrôler le maintien de la disponibilité des matériels</b> en anticipant les situations à risque technique et en imaginant des solutions adaptées</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- surveiller et suivre l'état opérationnel des moyens ;</li> <li>- organiser l'intervention à temps ou en urgence sur une panne simple, sous contrainte de temps et de stress ;</li> <li>- exploiter les comptes rendus et identifier les anomalies techniques ;</li> <li>- juger du besoin d'une intervention extérieure à la structure ;</li> <li>- synthétiser les demandes de mise en réparation et exprimer le coût global à sa hiérarchie</li> </ul>	<p>questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'état opérationnel des moyens est vérifié régulièrement ;</li> <li>- la réaction sous stress est adaptée et conduit au maintien en condition des équipements et de la liaison ;</li> <li>- la procédure de mise en réparation est respectée ;</li> <li>- une fourniture d'énergie annexe est prévue en cas de panne secteur</li> </ul>
<p><u>Administration de l'information</u> Afin de garantir le flux d'information, <b>assurer et contrôler le suivi des échanges</b> sans en dénaturer le contenu</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtriser les différents outils de communication ;</li> <li>- surveiller l'utilisation juste et adéquate des différents supports de communication par les utilisateurs ;</li> <li>- vérifier la qualité et la bonne compréhension de l'information ;</li> <li>- enregistrer les informations sur un support dédié ;</li> <li>- contrôler régulièrement les archives et les outils de stockage des données échangées ;</li> <li>- transmettre et retransmettre avec clarté aux destinataires</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'utilisation des différents supports de communication par les utilisateurs est conforme ;</li> <li>- les informations reçues sont regroupées et communiquées avec précision ;</li> <li>- les émissions et réceptions sont archivées avec méthode ;</li> <li>- les transmissions et retransmissions aux destinataires sont conformes</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Gestion des réseaux de transmissions</u></p> <p>Afin de ne pas encombrer le canal de transmission,  <b>imposer la stricte application des procédures d'exploitation</b>  conformément aux règles</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivre l'état du réseau avec rigueur ;</li> <li>- garantir, à son niveau, le respect des règles d'exploitation ;</li> <li>- orienter les utilisateurs du réseau par des rappels d'utilisation des différents supports (sécurité, règles d'emploi, application des ordres techniques)</li> </ul>	questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la lecture schématique de réseau est méthodique et rigoureuse ;</li> <li>- les règles d'exploitation sont appliquées ;</li> <li>- des rappels sur l'utilisation des différents supports sont réalisés</li> </ul>
<p><u>Résolution des dysfonctionnements des transmissions</u></p> <p>Afin de garantir la permanence des liaisons,  <b>diagnostiquer la nature des pannes</b>  en prévoyant un processus curatif et la rédaction d'un plan de reprise et de continuité de l'activité</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déterminer les origines d'une panne ;</li> <li>- proposer des solutions palliatives, sous contrainte de temps et en situation stressante ;</li> <li>- reconfigurer le (ou les) réseau(x) impacté(s) ;</li> <li>- élaborer un plan de reprise de l'activité (PRA) et/ou de continuité de l'activité (PCA)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les dysfonctionnements sont cernés ;</li> <li>- les petites pannes sont rapidement réglées ;</li> <li>- les mesures palliatives sont déterminées ;</li> <li>- le PRA ou PCA élaboré est cohérent</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Modification d'architecture réseaux</u></p> <p>Afin de s'adapter aux changements inhérents à la situation, <b>déterminer les architectures réseaux adaptées</b> puis rédiger les ordres techniques y afférant</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- analyser en permanence les postures et situations ;</li> <li>- redéfinir les architectures pertinentes ;</li> <li>- élaborer des ordres techniques fonctionnels</li> </ul>	<p>questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le suivi des réseaux est permanent</li> <li>- les architectures sont analysées et redéfinies si nécessaire</li> <li>- les ordres techniques y afférant sont efficaces</li> </ul>
<p><u>Participation au processus recherche et développement des équipements</u></p> <p>Dans le but d'améliorer la capacité à réaliser des relations performantes, <b>élaborer des plans d'équipements spécifiques</b> en proposant des innovations techniques</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer les plans d'équipement ;</li> <li>- analyser les carences ou insuffisances ;</li> <li>- investiguer les nouvelles technologies ;</li> <li>- formuler les demandes spécifiques</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les plans d'équipements sont établis avec cohérence ;</li> <li>- les carences ou insuffisances sont analysées ;</li> <li>- les NTIC sont recherchées ;</li> <li>- la formulation des demandes est correcte</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Utilisation de la bureautique</u> Afin de fournir une assistance bureautique aux usagers, <b>organiser l'exploitation des outils mis à disposition</b> en rentabilisant leurs capacités</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en oeuvre un équipement informatique ;</li> <li>- installer et configurer un poste de travail ;</li> <li>- exploiter les logiciels courants de bureautique (documents, tableur, base de données, présentation, etc.) ;</li> <li>- diagnostiquer et résoudre les problèmes de base posés par l'outil informatique ;</li> <li>- partager ses compétences techniques avec ses collaborateurs ;</li> <li>- entretenir les bases de données (BdD)</li> </ul>	<p>questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la mise en œuvre des matériels de bureautique et des logiciels mis à disposition est maîtrisée ;</li> <li>- les qualités pédagogiques du candidat permettent d'atteindre des objectifs d'apprentissage ;</li> <li>- les bases de données sont mises à jour régulièrement</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Sécurité informatique</u> Afin de veiller à la protection du réseau numérique, <b>contrôler la sécurisation des équipements informatiques et leurs données</b> en appliquant les directives éditées <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier et exploiter les directives liées à la sécurité numérique ;</li> <li>- installer les applications préconisées et les équipements associés ;</li> <li>- sensibiliser les usagers ;</li> <li>- faire appliquer strictement les règles liées aux procédures en vigueur pour chaque matériel utilisé</li> </ul>	<p>questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les procédures de sécurité numérique en vigueur (gestion des mots de passe, cryptologie, antivirus, limitation des accès au réseau en cas d'informations stratégiques, etc.) sont appliquées ;</li> <li>- les applications préconisées sont installées ;</li> <li>- un contrôle sur les pratiques des usagers est effectué régulièrement</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Gestion de stock de matériel de la mission</u> Afin de disposer des moyens de TO dans la durée, <b>assurer le suivi des matériels, des accessoires et des moyens d'alimentation</b> en concourant à leur disponibilité immédiate</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déléguer la gestion des stocks à un collaborateur adjoint ;</li> <li>- vérifier périodiquement l'intégrité de tout matériel ;</li> <li>- faire inventorier les matériels ;</li> <li>- les faire suivre en qualité et en quantité ;</li> <li>- exprimer les demandes de complément (piles, batteries, accessoires, etc.) en les anticipant</li> </ul>	questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la gestion est rigoureuse ;</li> <li>- les demandes sont anticipées et exprimées selon les procédures en vigueur</li> </ul>
<p><u>Transport d'équipements sensibles</u> Afin de permettre le mouvement des équipements sensibles <b>faire appliquer les réglementations en vigueur</b> en palliant tout incident sécuritaire</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rédiger ses propres documents administratifs relatifs à un mouvement conformément à la réglementation en vigueur ;</li> <li>- contrôler les documents administratifs des autres intervenants, si nécessaire ;</li> <li>- vérifier le conditionnement et le stockage en conformité avec la réglementation ;</li> <li>- à la réception, vérifier l'intégrité de l'emballage puis des matériels transportés</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- la sécurité et la sûreté des transports comme des stockages sont prises en compte et assurées, conformément à la réglementation en vigueur ;</li> <li>- une vérification est effectuée lors de la réception de matériel</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Maintien en condition des matériels</u> Afin de permettre une utilisation opérationnelle immédiate des matériels de TO, <b>organiser et prescrire les opérations de maintien en condition des équipements</b> en garantissant leur disponibilité</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser des sessions d'entretien du matériel conformément aux directives ;</li> <li>- rendre compte de tout problème nécessitant une intervention plus importante ;</li> <li>- organiser et suivre les mises en réparation ;</li> <li>- stocker les matériels dans les conditions requises</li> </ul>	<p>questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le suivi des matériels est rigoureux, régulier et conforme aux prescriptions ;</li> <li>- toute détérioration ou dysfonctionnement fait l'objet d'un CR avant mise en réparation ;</li> <li>- le stockage est conforme aux consignes</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Combat des menaces informatiques</u> Afin de limiter au maximum les risques d'attaques, <b>appliquer les règlements en vigueur, en particulier la Politique de la Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) de la structure,</b> tout en instruisant le personnel <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cerner les menaces potentielles ;</li> <li>- apprécier leur dangerosité ;</li> <li>- mettre en pratique et contrôler la bonne exécution des règles de la PSSI ;</li> <li>- instruire le personnel sur les bonnes pratiques de sécurité des SSI ;</li> <li>- participer directement à la définition des actes réflexes ;</li> <li>- relayer fidèlement les connaissances sur la Menace ;</li> <li>- expliciter les façons de contrer une menace ;</li> <li>- sensibiliser régulièrement les usagers sur l'ensemble de la gamme des réseaux mobiles</li> </ul>	<p>questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD) assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les menaces sont connues ;</li> <li>- la dangerosité est appréciée avec justesse ;</li> <li>- les règles sont appliquées ;</li> <li>- le personnel est formé ;</li> <li>- les actes réflexes à adopter sont identifiés et mis en œuvre</li> </ul>
<p><u>Contrôle des connaissances des utilisateurs</u> Afin de s'assurer du bon emploi de la PSSI, <b>contrôler régulièrement les opérateurs</b> en se conformant aux consignes <u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'assurer de la connaissance par tous des consignes ;</li> <li>- rappeler les points particuliers en lien avec la PSSI ;</li> <li>- réaliser à la demande du coordinateur, des instructions régulières sur la manipulation des supports de gestion de données</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les pratiques des utilisateurs sont contrôlées ;</li> <li>- les documents réglementaires sont exploités ;</li> <li>- toute occasion est mise à profit pour faire des rappels pertinents</li> </ul>



RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Gestion des ACSSI</u> Afin de connaître en permanence la position des équipements et documents classifiés « articles contrôlés de la sécurité des systèmes de l'information » (ACSSI) <b>les administrer</b> tant sur un plan comptable que sur un plan matériel</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- surveiller les équipements et documents en qualité et quantité grâce à un logiciel adapté ;</li> <li>- assurer la distribution des ACSSI selon la procédure en vigueur ;</li> <li>- exploiter les terminaux de gestion de clé ;</li> <li>- conditionner les clés</li> </ul>	questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le suivi et la répartition des ACSSI sont conformes à la réglementation ;</li> <li>- l'exploitation des terminaux est aisée ;</li> <li>- le conditionnement des clés est maîtrisé</li> </ul>
<p><u>Appréhension de la Menace sur les systèmes d'information</u> Afin de combattre les menaces émergentes potentielles <b>mettre en oeuvre les différentes techniques idoines,</b> tout en élaborant les préconisations</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- instruire le personnel sur les menaces existantes ;</li> <li>- rédiger ou participer à la rédaction de préconisations ;</li> <li>- rechercher ou participer activement à la recherche de paradigmes adaptées ;</li> <li>- relayer fidèlement les connaissances sur la Menace ;</li> <li>- les expliciter clairement, en collaboration avec le service informatique en charge de la mise en oeuvre de la sécurité des systèmes d'information ;</li> <li>- rechercher des paradigmes adaptées par l'organisation ergonomique et fonctionnelle de sa station ;</li> <li>- mettre en application les préconisations des informaticiens et les directives</li> </ul>		<p>Le candidat fait montre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qualités andragogiques d'éclairage sur la menace ;</li> <li>- capacité d'autonomie dans la recherche de solutions ;</li> <li>- vision à un échelon supérieur</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION / Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p><u>Participation à la veille technologique des applications et des équipements convergeant à la SSI</u>  Afin de faire évoluer les bonnes pratiques en termes de sécurité SSI,  <b>animer la veille technologique</b>  en expérimentant de nouveaux équipements plus efficaces</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenir ses compétences techniques ;</li> <li>- en acquérir régulièrement de nouvelles ;</li> <li>- expérimenter de nouveaux équipements ou procédures ;</li> <li>- proposer des parades adaptées à son niveau</li> </ul>	questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD)] assortis de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le certifié est ouvert aux nouvelles technologies ;</li> <li>- le domaine de compétences dépasse la spécialité et s'étend naturellement vers l'innovation</li> </ul>

## 2) Synthèse des compétences

Intitulé	Descriptif + modalités d'évaluation et de certification
<p><b>Télécommunications opérationnelles en intervention et/ou en situation d'urgence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étudier les ordres techniques génériques avant de proposer des solutions au chef tactique ;</li> <li>- éditer et diffuser les ordres techniques spécifiques de son niveau ;</li> <li>- organiser et contrôler l'affectation des moyens dans l'ensemble des gammes de fréquences H/V/U/SHF.</li> <li>- faire allouer les matériels individuels ou collectifs ;</li> <li>- paramétrer les logiciels adéquats pour la création des réseaux ;</li> <li>- contrôler le strict respect des consignes de sécurité de l'information ;</li> <li>- répertorier de façon exhaustive les cas non conformes envisageables ;</li> <li>- contrôler les équipements en configuration d'emploi.</li> <li>- coordonner l'exploitation des équipements de radiocommunication ;</li> <li>- contrôler le maintien permanent de la disponibilité des matériels ;</li> <li>- assurer et contrôler le suivi des échanges sans en dénaturer le contenu ;</li> <li>- imposer la stricte application des procédures d'exploitation, conformément aux règles en vigueur ;</li> <li>- diagnostiquer la nature des pannes en prévoyant un processus curatif ainsi que la rédaction d'un plan de reprise et de continuité de l'activité ;</li> <li>- déterminer les architectures réseaux adaptées puis rédiger les ordres techniques y afférant ;</li> <li>- élaborer des plans d'équipements spécifiques en proposant des innovations techniques.</li> <li>- organiser l'exploitation des outils mis à disposition en rentabilisant leurs capacités ;</li> <li>- contrôler la sécurisation des équipements informatiques et leurs données, en appliquant les directives éditées.</li> <li>- assurer le suivi des matériels, des accessoires et des moyens d'alimentation en concourant à leur disponibilité immédiate ;</li> <li>- faire appliquer les réglementations en vigueur en palliant tout incident sécuritaire ;</li> <li>- organiser et prescrire les opérations de maintien en condition des équipements, en garantissant leur disponibilité.</li> <li>- appliquer les règlements en vigueur, en particulier la PSSI, tout en instruisant le personnel ;</li> <li>- contrôler régulièrement les opérateurs en se conformant aux consignes ;</li> <li>- administrer les équipements et documents ACSSI, tant sur un plan comptable que sur un plan matériel ;</li> <li>- mettre en oeuvre les différentes techniques pour combattre les menaces, tout en élaborant les préconisations ;</li> <li>- animer la veille technologique dans le domaine de la sécurité SSI, en expérimentant de nouveaux équipements plus efficaces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluations théoriques ;</li> <li>- mises en situation contextualisées (statiques et dynamiques) ;</li> <li>- restitutions technico opérationnelles ;</li> <li>- étude(s) de cas.</li> </ul>

## GLOSSAIRE

- Activité : ensemble logique et/ou chronologique (processus) de tâches effectivement réalisées par une personne et concourant à une ou plusieurs fonctions dans une entreprise, selon des conditions d'exercice identifiées ;
- ACISU : Assistant-Coordinateur en Intervention et/ou en Situation d'Urgence ;
- ACSSI : Article Contrôlé de la Sécurité des Systèmes de l'Information ;
- Capacités : potentiel d'un individu en termes de connaissances, savoir-faire, comportements ;
- Au-delà du possible : module de formation spécifique du 13<sup>e</sup> RDP constituant la première partie de l'acquisition des savoirs et des savoir-faire de la recherche aéroportée (durée : 4 semaines).
- Bélouga : formation attribuant le brevet Forces Spéciales Air (indices de spécialité 3414 et 3419). Durée : 17 semaines ;
- CELMO : CELLule de Mise en Oeuvre. Il s'agit d'une cellule de commandement déployée sur le terrain pour diriger une action à conduire, au plus près de celle-ci ;
- Compétence : elle s'exprime en termes de capacité à agir. Elle est donc finalisée. Elle se situe dans un contexte de travail donné et son résultat est observable. Pour produire ce résultat, elle nécessite la mobilisation de connaissances (savoirs), de savoir-faire et de comportements (savoir-être) ;
- COMSIC : Commandement (ou Commandant) les Systèmes d'information et de Communication (ou de Commandement) ;
- CPA10 : Commando Parachutiste de l'Air n° 10, stationné à Orléans-Bricy (45) ;
- CPF : Commission Permanente de la Formation ;
- DDC : Dispositif de Développement de Compétences garantissant l'employabilité du personnel au terme d'un parcours professionnalisant (formation, immersion dans l'emploi, parrainage, etc.) ;
- ERM : emploi des réseaux mobiles. Il s'agit d'une spécialité de l'arme des Transmissions dédiée à l'établissement de communications au sein de divers réseaux. Dans les Forces spéciales, certains titulaires de compétences ERM complètent celles-ci par des compétences spécifiques de type SIC-SAS ou SIC-RA ;
- EVASAN : EVACuation SANitaire, appelée également MEDEVAC (MEDical EVACuation en Anglais) ;
- Exercice majeur : manœuvre de niveau régiment ou brigade au cours de laquelle sont déployés tout ou partie des moyens humains et matériels d'une unité, en vue de conduire en vraie grandeur une mission fictive correspondant à des engagements réels. De tels exercices permettent de contrôler le niveau des compétences détenues par les participants en amont d'un déploiement opérationnel ;
- FS : Forces Spéciales ;
- FSA : Forces Spéciales Air ;
- GFS : Groupement de Forces spéciales (sur théâtre d'opérations) ;
- GPS : Global Positioning System (Système mondial de positionnement) ;
- L/V/U/SHF : Low/Very/Ultra/Super High Frequency ;
- MEDEVAC : MEDical EVACuation (voir EVASAN) ;
- NICT : New Information and Communication Technologies (nouvelles technologies de d'information et de communication ou NTIC en français) ;
- ONG : Organisation Non Gouvernementale ;
- ONU : Organisation des Nations Unies ;
- OPS : contraction des mots « OPérationS » ou « opérationnel », couramment employée dans les Armées ;
- OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ;

- PC : Poste de Commandement ;
- PCA : Plan de Continuité des Activités dans le domaine des télécommunications opérationnelles ;
- POPS : Procédures OPérationnelles (ensemble de règles à appliquer pour accomplir une mission donnée) ;
- PSSI : Politique de la Sécurité des Systèmes d'Information de la structure ;
- RA : Recherche Aéroportée. Mission majeure du 13<sup>e</sup> RDP ;
- RAC : Référentiel d'Activités et de Compétences ;
- Rapière : nom du stage de formation spécialisée destiné aux cadres (officiers et sous-officiers), permettant de les qualifier « équipier SAS ». Durée : cinq semaines ;
- RETEX : RETour d'EXpérience ;
- RESEVAC : RESsortissants EVACuation ;
- SAS : Stick Action Spéciale. Regroupant 10 à 15 opérateurs, il constitue le socle de la formation du personnel du 1<sup>er</sup> RPIMa et sa plus petite unité opérationnelle ;
- SD : station directrice Il s'agit de la structure de commandement d'un système de transmissions à partir de laquelle, le chef d'un réseau de communication assure le management des liaisons entre les divers acteurs de ce réseau ;
- SIC : Système d'Information et de Commandement ou de Communication selon le cas ;
- SIC-RA : Système d'Information et de Commandement-Recherche Aéroportée. Définit, au 13<sup>e</sup> RDP, la formation des opérateurs spécialistes en télécommunications opérationnelles et, par extension, les opérateurs titulaires de cette compétence ;
- SIC-SAS : Système d'Information et de Commandement-Stick Action Spéciale. Définit, au 1<sup>er</sup> RPIMa, les opérateurs spécialistes en télécommunications opérationnelles et, par extension, les opérateurs titulaires de cette compétence ;
- SIG : Système d'Information Géographique ;
- SIRH : Système d'Information des Ressources Humaines propre à chaque armée ;
- SITREP : SITuation REPort (point de situation opérationnelle) ;
- SSI : Sécurité des Systèmes de l'Information ;
- Stage CDO : stage commando qui se déroule au 1<sup>er</sup> RPIMa et qui constitue le préalable à la formation SAS et SIC-SAS. Durée : quatre semaines ;
- TO : Télécommunications Opérationnelles ;
- TSIC : Télécommunications Système d'Information et de Commandement ;
- UE : Union Européenne ;
- VIP : Very Important Person ;
- Yatagan : formation d'adaptation spécialisée destiné aux cadres (jeunes officiers et sous-officiers BSTAT) nouvellement affectés au 1<sup>er</sup> RPIMa ou de la filière SIC, permettant de les qualifier « chef de SAS ». Cette action de formation constitue, par ailleurs, l'UV5 du cursus de la formation spécialisée du second degré (FS2) du BSTAT « SAS ». Durée : 6 semaines assortie, d'une synthèse globale de deux semaines (Bambari) ;
- 1<sup>er</sup> RPIMa : 1<sup>er</sup> Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine, stationné à Bayonne (64) ;
- 13<sup>e</sup> RDP : 13<sup>e</sup> Régiment de Dragons Parachutistes, stationné à Martignas sur Jalle (33).